
N° 1 | 2020

Conflits politiques et religieux en Afrique sub-sahélienne

La légitimation de l'Etat du Cameroun dans la lutte contre Boko Haram

Edouard EIPHANE YOGO Chercheur

BESTRAT

Université de Yaoundé II

Édition électronique :

URL :

<https://revue-crimen.numerev.com/articles/revue-1/2836-la-legitimation-de-l-etat-du-cameroun-dans-la-lutte-contre-boko-haram>

DOI : numerev_2534

ISSN : 2782-0106

Date de publication : 01/01/2020

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : EIPHANE YOGO, E. (2020) La légitimation de l'Etat du Cameroun dans la lutte contre Boko Haram. *Revue CRIMEN*, (1). https://doi.org/10.34745/numerev_2534

Pour manifester son droit au recours à la violence légitime en sa qualité d'Etat victime d'agression dans le cadre de la lutte contre Boko Haram, le Cameroun a mobilisé ses dispositifs politiques, diplomatiques, normatifs et stratégiques. Il a ainsi participé et organisé des sommets internationaux et des réunions internationales visant à élaborer une stratégie d'endiguement des effets de ladite secte, à obtenir l'aménité de ses pairs et à harmoniser l'interopérabilité des actions sur le théâtre des opérations. Ce processus marqué par une forte activité diplomatique lui a conféré une large sollicitude internationale confirmée par la qualité des soutiens multidimensionnels venus d'Europe, d'Eurasie, d'Amérique, d'Afrique et d'ailleurs. Au regard des visées géopolitiques et géostratégiques des uns et des autres qui empiètent sur l'effectivité et la plénitude des choix stratégiques de ce pays, les soutiens ont été manifestes. Ce processus visant à légitimer son choix de recourir à la violence physique légitime s'est appuyé sur la mobilisation des principes et des priorités stratégiques. Il s'agit de : la préservation de l'unité nationale, la loyauté envers l'Etat, l'intégrité territoriale et la mobilisation des éléments doctrinaux spécifiques au Cameroun. Ceux-ci constituent les fondements actifs de ses choix dans sa quête de légitimité, d'autorité, de souveraineté et de territorialité, toutes contestées par Boko Haram.

Abstract : To demonstrate its right to resort to legitimate violence as a State victim of aggression in the fight against Boko Haram, Cameroon has mobilized its political, diplomatic, normative and strategic mechanisms. It has thus participated in and organized international summits and meetings aimed at developing a strategy to contain the effects of the said sect, to obtain the amenity of its peers and to harmonize the interoperability of actions in the theatre of operations. This process, marked by a strong diplomatic activity, has given to Cameroon a broad international support confirmed by the quality of the multidimensional support from Europe, Eurasia, America, Africa and elsewhere. Despite the geopolitical and geostrategic aims of all parties, which encroach on the effectiveness and fullness of the strategic choices of this country, the support has been somehow effective. This process of legitimizing its choice to resort to legitimate physical violence was based on the mobilization of strategic principles and priorities. These are: the preservation of national unity, loyalty to the State, territorial integrity and the mobilization of doctrinal elements specific to Cameroon. These constitute the active foundations of its choices in its quest for legitimacy, authority, sovereignty and territoriality, all of which are contested by Boko Haram.

Mots-clés :

La légitimité du Cameroun dans le cadre de la lutte contre Boko Haram ne se discute pas. En tant qu'État exerçant le monopole de la violence légitime, celui-ci est d'office qualifié pour agir légitimement et défendre son intégrité, sa territorialité, sa centralité et son autorité. Examiner la légitimation revient à mettre en exergue le processus par lequel le Cameroun parvient à obtenir la reconnaissance et l'aménité de ses pairs. Cette reconnaissance lui permet d'agir conformément aux référentiels politiques et stratégiques structurant et conditionnant le comportement des acteurs dans la lutte contre le terrorisme international.

La lutte contre Boko Haram ne s'opère donc pas ex nihilo pour le Cameroun. Elle s'inspire et s'appuie sur un ensemble d'instruments de régulation et de mécanismes de protection dont l'existence structure le dispositif stratégique visant à l'encadrer et à la légitimer. La diplomatie discrète et secrète ne suffit plus pour résoudre les problèmes de sécurité dans le contexte mondial actuel. En vérité, celui-ci est constitué d'acteurs multiformes nouveaux, de pôles de diffusion du désordre variés et d'enjeux multidimensionnels. Aussi, est-il fait de nouveaux modes d'action et des mécanismes diplomatiques traditionnels qui apparaissent inappropriés ou inadaptés à la conjoncture mondiale et régionale actuelle. Celle-ci est frappée par une forte exigence de renouvellement, de solidarité dans le sillage, malheureusement, de l'intérêt national. La menace transnationale Boko Haram oblige le Cameroun à s'inscrire dans un quasi-multilatéralisme à grande vitesse pour engranger l'assentiment général le plus élargi possible et disposer de la reconnaissance de la communauté internationale. Ceci est une exigence pour cet État victime d'agression terroriste, à l'entrée du tunnel de l'implosion, et donc de la légitimité au recours effectif de la puissance de feu.

Si dans le cas de la lutte contre Boko Haram la diplomatie des sommets semble avoir été mobilisée par le Cameroun comme outil d'exhortation internationale, il convient de mettre en garde la communauté stratégique nationale sur les enjeux souterrains. En profitant des sommets comme arène d'expression, de mobilisation et cadre d'opportunité pour peser ou influencer les décisions à l'endroit de la secte Boko Haram, la lucidité stratégique, ou mieux, la profondeur stratégique du Cameroun doit être clairement actionnée en termes de veille stratégique.

En vérité, l'analyse de la conduite internationale, régionale, sous régionale, nationale et locale du Cameroun dans l'optique de faire face à Boko Haram montre que ce pays a hiérarchisé son processus de légitimation et de légalisation du recours à la force. C'est le cas en recevant la reconnaissance de ses pairs, mais aussi en engrangeant l'adhésion de ses populations pour agir sur le phénomène en bénéficiant de la faveur nécessaire. La participation, l'organisation ou le respect des décisions des sommets et des réunions internationales soient-elles gouvernementales ou multilatérales, forge l'essence même de la légitimation de la réponse camerounaise au phénomène Boko Haram.

En démontrant comment le Cameroun a procédé pour justifier et bénéficier de l'obligance de ses pairs, le présent travail défend l'idée selon laquelle le processus de légitimation du Cameroun dans la lutte contre Boko Haram est entaché par une double considération d'ordre stratégique et structurel. Sur le plan stratégique, il montre que l'action du Cameroun a pris véritablement corps après le sommet de Paris du 17 mai 2014 organisé par la France et dont l'ensemble des initiatives prises par le Cameroun en dépend jusqu'à ce jour. Ce qui le plonge unilatéralement, mais aussi collectivement, avec ses pairs du bassin du lac Tchad, dans un nouvel abysse de dépendance caractérisée au regard de la configuration des tenants du discours antiterroriste mondial présents à Paris. Au plan structurel, l'idée se consolide par l'hypothèse du complexe sécuritaire prévalant ou de l'interdépendance sécuritaire manifeste dans le cas d'espèce. Au fond, ce processus de légitimation ne sert que de paravent pour faciliter l'ancrage des logiques de domination et surtout de légitimation de l'internationale occidentale dans les politiques de reconstruction se pointant à l'horizon. En convoquant la méthode géopolitique au sens de François Thual¹ nous pourrions, tel que le postule cette méthode, identifier les acteurs, analyser leurs motivations, décrire leurs intentions, repérer les alliances en gestation, ou, au contraire, les alliances en voie de déconstruction, quelle que soit l'échelle². Elle permettra également de canaliser et d'organiser la présente étude et de ressortir ou d'identifier les dispositifs de légitimation mobilisés par l'État du Cameroun pour lutter contre la secte islamiste Boko Haram. Le recours au constructivisme sécuritaire de Keith Krause sera convoqué pour savoir comment le Cameroun comprend la question, comment il définit ses intérêts et comment il perçoit les fondements de son action. Ainsi aurons-nous l'occasion de comprendre à travers la présente analyse que le processus de légitimation s'est opéré en mobilisant la diplomatie (I), les normes et les principes (II).

I. Le dispositif politico-diplomatique

Il s'agit de relever le mouvement diplomatique opté par le Cameroun dans le cadre de la lutte contre Boko Haram. Multilatéral et bilatéral, ce dispositif diplomatique permet de rendre compte des trajectoires diplomatiques de la légitimation internationale (A) et des pistes diplomatiques de la légitimation régionale et sous régionale (B) mobilisées par le Cameroun afin d'endiguer le phénomène Boko Haram.

A. La légitimation par la diplomatie

Elle procède du sommet de l'Élysée (1), des réunions ministérielles subséquentes au sommet (2) et des soutiens internationaux (3).

1. Le sommet de l'Élysée

L'adhésion et le respect des résolutions internationales est un processus efficace de légitimation de l'action internationale d'un acteur dans la scène internationale. Suivant ce principe, le Cameroun n'a pas manqué le coche en saisissant la brèche offerte à travers l'organisation du sommet de l'Élysée. Dans l'optique d'élaborer une stratégie régionale de lutte contre Boko Haram, l'ensemble des chefs d'État du Niger, Cameroun, Nigeria, Tchad et Bénin, réunis sous la présidence de François Hollande, alors président de la République française, accompagné par les représentants des USA, de l'Union européenne, de la Grande-Bretagne et de quelques institutions internationales et financières, à Paris le 17 mai 2014, s'est rendu dans la capitale française pour marquer et affirmer leur solidarité et leur opiniâtreté à vaincre le phénomène dont l'ampleur et les effets tendaient vers une régionalisation.

À l'issue du sommet, un plan d'action globale visant une projection à court, moyen et long terme et consistant à mutualiser les moyens dédiés dans chaque État au renseignement ainsi que les capacités opérationnelles pour être capable d'intervenir et de répondre efficacement au danger a été proposé. Aussi, retiendra-t-on du sommet et des mots de François Hollande, que les opérations seraient centralisées à partir du Tchad. A cette rencontre, cinq principales mesures ont été énoncées. Elles recommandaient aux États de procéder à des patrouilles coordonnées, de mettre en place un système de partage du renseignement, de mettre en place des mécanismes d'échanges d'information sur les trafics d'armes, de renforcer les mesures de sécurisation des stocks des armées et de mettre en place des mécanismes de surveillance des frontières et créer une cellule de fusion du renseignement.

2. Les réunions internationales subséquentes au sommet

Pour suivre et évaluer les mesures prises à cette conférence et s'en saisir définitivement au niveau régional, se sont tenues successivement des réunions ministérielles à Londres et à Washington (a), à Abuja (b), puis à Niamey (c).

a. Londres et Washington

Les réunions internationales marquent en général « la volonté politique de se saisir d'une problématique spécifique aux dimensions globales³ ». C'est précisément le cas avec le dossier Boko Haram qui a justifié les rencontres de Londres et de Washington, malgré la différence de formes, dans ces capitales majeures du monde anglo-saxon. En effet dans le but de maintenir active la plate-forme créée par le sommet de Paris, le ministre britannique des Affaires étrangères et directeur Afrique au Foreign and

Commonwealth Office, Nic Hailey, a rencontré le premier ministre camerounais Philémon Yang le 02 juin 2014 à Yaoundé pour lui annoncer la tenue d'une réunion à Londres une semaine plus tard dans le cadre du suivi du sommet de Paris.

À Washington, le format était différent et la forme mieux voilée. Même si elle intervenait dans le cadre d'un vaste programme sous l'auspice d'un Forum, la réunion de Washington du 5 août 2014 a été tout aussi stratégique et fondamentale dans le processus de légitimation du Cameroun à recourir à la force face à Boko Haram et la quête de renforcement de la pénétration interrégionale américaine dans le bassin du lac Tchad et préserver son contrôle des enjeux et des défis globaux puisque la logique géopolitique de puissance, de spécificité n'est jamais loin. Intervenant lors de la réunion consacrée à la lutte contre Boko Haram sur le thème « paix et stabilité régionales », le président camerounais, présent à ladite cérémonie, a fait savoir que le Cameroun était conscient de l'ampleur de la menace et donc des incursions de Boko Haram. À cet effet, il a indiqué que des dispositions avaient été prises pour défendre son pays. Pour lui, il s'agit d'un phénomène transnational qui appelle aussi à une réponse transnationale.

b. La réunion ministérielle d'Abuja

À Abuja, la réunion internationale contre Boko Haram du 23 septembre 2014 a vu la participation des ministres des Affaires étrangères du Bénin, du Cameroun, du Tchad, du Niger et du Nigeria. Prenaient également part à cette rencontre, des représentants américains, français, britanniques, chinois et Canadiens, ainsi que ceux de l'ONU, de l'Union africaine, de la CEDEAO et de l'Organisation de la coopération islamique. Cette forte mobilisation de la communauté internationale en terre nigériane s'est imposée dans un contexte où la secte poursuivait son avancée fulgurante sur la scène de l'occupation de certains espaces au Nigeria, créant une situation de désordre aux frontières et villages voisins camerounais. Alors que cette rencontre visait à « faire le point sur la mise en œuvre des mesures décidées lors des précédentes réunions⁴ » organisées dans la souche du sommet de Paris en mai 2014 pour endiguer l'extrémisme violent porté par Boko Haram, l'insécurité devenait de plus en plus inquiétante dans certains espaces transfrontaliers notamment entre le Cameroun et le Nigeria.

c. La réunion ministérielle de Niamey

Quant à la réunion de Niamey du 20 janvier 2015, elle est organisée au lendemain du Conseil de sécurité des Nations unies du 19 janvier 2015 à l'issue de laquelle l'escalade de la violence observée par le biais des attaques perpétrées par Boko Haram, ainsi que l'amplification des attaques dans la région du Bassin du lac Tchad et dans l'extrême-nord Cameroun ont été énergiquement condamnées

À Abuja et à Niamey, les pays du bassin du lac Tchad ont compris que la menace était grandissante et qu'il fallait à tout prix l'endiguer avant qu'il ne soit trop tard. Au regard

des priorités humanitaires, le Cameroun s'est engagé à ouvrir une porte au plan bilatéral avec des pays d'Europe, d'Amérique et d'Eurasie afin de bénéficier d'aides multiformes. Ces soutiens confirmant ainsi sa stratégie internationale des moyens, lui a permis non seulement de renforcer ses liens avec certains états, mais aussi de promouvoir ses intérêts et de structurer ses négociations.

Toute cette diplomatie des rencontres équivalant au fond à une forme politique de domination, aura donné au Cameroun, la possibilité de faire admettre son droit originel à l'emploi de la violence conformément aux règles existantes, d'acquérir de nouveaux de partenaires et surtout, de préciser les contours de son intervention. Si la dimension multilatérale de la diplomatie des sommets offrait l'opportunité d'harmoniser sa perception de la lutte avec les priorités stratégiques mondiales, elle aura donné au Cameroun, la possibilité de marquer sa présence auprès de certains États occidentaux. Mais aussi a-t-elle permis d'engranger la considération et l'estime nécessaires pour fidéliser l'appartenance et la garantie du respect des préceptes assortis de ces rencontres.

3. Les soutiens internationaux

Avec l'action du Japon, de la Russie, de l'Allemagne, des États- Unis d'Amérique, de la Chine ou encore d'Israël entre autres, il apparaît que le Cameroun a pu opérer à la fois des échanges multilatéraux tout en maintenant une posture bilatérale. La diplomatie des sommets ou des rencontres lui aura offert une arène d'expression de ses besoins et la possibilité d'engranger l'aide de pays venant d'Europe (a), d'Amérique (b) et d'Eurasie (c).

a. En Europe : la France et l'Allemagne

En Europe, la France et l'Allemagne parmi tant d'autres pays se sont montrées particulièrement « généreuses » vis-à-vis du Cameroun en lui exprimant en permanence leur solidarité dans le cadre de la lutte contre Boko Haram.

Avec la France, le Cameroun partage une longue tradition d'amitié et de coopération qui s'étend à plusieurs secteurs et dont les liens aujourd'hui sont fortement ancrés dans les mœurs des habitants des deux pays et dans les pratiques bilatérales. Pour la France, le Cameroun est un ami pour lequel elle ne cessera de faire le choix d'opérer avec ce pays⁵. Le samedi 21 février 2015, alors que l'ensemble des réunions du suivi des conclusions du sommet de Paris de mai 2014 avaient été achevées, le président de la République du Cameroun, Paul Biya a reçu en audience, Laurent Fabius alors ministre français des Affaires Etrangères et du Développement International, en visite de 48h. Il

s'agissait d'aborder la question de la sécurité dans la région et à l'international et de profiter pour évaluer l'état des relations économiques entre les deux pays respectifs.

Dans le cadre de la lutte contre Boko Haram, la solidarité exprimée par la France ne se limite pas à la réponse militaire. Elle se déploie également au plan humanitaire et globalement, dans la gestion du phénomène. Ainsi traite-t-elle, des initiatives de reconstruction ou de stabilisation postconflit. À ce titre, la France et le Cameroun se sont d'ailleurs engagés pour appuyer le redressement local de l'extrême- nord.

En novembre 2014, l'Allemagne fait un don important de matériel militaire au Cameroun en guise de soutien dans la lutte contre Boko Haram. C'est à la base aérienne de Yaoundé que le ministre délégué à la présidence chargé de la défense de l'époque, Edgar Alain Mebe Ngo'o et l'ambassadeur de l'Allemagne au Cameroun Klaus-Ludwig Keferstein, procèdent à la remise et à la réception officielles dudit matériel. Il s'agissait de soixante jeep Wolf et de soixante camions Unimog, tous fabriqués par le constructeur automobile allemand Mercedes-Benz, et conçus pour rouler sur tous les terrains. Pour l'ambassadeur de l'Allemagne au Cameroun, il s'agissait d'aller au-delà de la coopération traditionnelle entre les deux pays et de saluer l'engagement du Cameroun à la préservation de la paix à travers le monde⁶.

b. En Eurasie : la Russie, la Chine et le Japon

Le vendredi 29 mai 2015, Nicolay Ratsiborinsky, ambassadeur de la République de Russie au Cameroun a été reçu en audience par Paul Biya. Celui-ci portait un pli fermé du président Vladimir Poutine adressé à son homologue camerounais. Tout au long de cet entretien, il a été question de faire le point sur l'état des relations entre ces pays. Évoquant les encouragements de son pays envers le Cameroun et la région à propos de leur union dans le cadre de la lutte contre la secte islamiste, il a félicité le chef de l'Etat pour les initiatives prises au niveau national et a lui a rassuré du soutien de son pays dans cette lutte. Cette aide n'a pas tardé à se manifester. En effet, la Russie a promis d'équiper le Cameroun avec « un armement militaire high-tech, de dernière génération. Cela englobe la dotation d'une artillerie lourde, de missiles, de la couverture antiaérienne, d'un système antiaérien de missiles, de canons et du matériel roulant blindé pour le transport des troupes⁷ ». Aussi, a-t-elle décidé sous la houlette d'instructeurs russes, de former des civils et militaires camerounais à l'utilisation de cet arsenal de dernière génération⁸.

La Chine quant à elle a énormément subi les contrecoups⁹ de la guerre contre Boko Haram dans la région¹⁰ malgré cela, elle a tenu à être présente à l'appel des aides bilatérales en ce qui concerne le Cameroun. Cela s'est, par exemple, matérialisé par le don de 4,5 milliards offert pour contribuer au renforcement des capacités opérationnelles de maintien de la paix et de la sécurité dans le pays. Ces fonds serviront plus tard à l'acquisition d'armes et des munitions¹¹.

En mars 2017, le Japon a réitéré son soutien au Cameroun dans le cadre de la lutte contre la secte islamiste Boko Haram en accordant un financement de 6,21 millions de dollars dans l'optique de contenir la double crise sécuritaire et humanitaire qui sévit dans la région de l'extrême-nord. Ces fonds permettront au Cameroun de gérer les questions relatives aux réfugiés nigériens et centrafricains et à la protection des déplacés via la prise en charge des catégories spécifiques de victimes de la guerre par les humanitaires¹².

c. L'engagement des USA envers le Cameroun dans la lutte contre Boko Haram

Le président américain Barack Obama avait entrepris d'envoyer, pour une durée indéterminée, trois cents militaires au Cameroun, pour lutter contre Boko Haram. Cependant il ne s'agissait pas d'hommes de terrain mieux, de troupes combattantes. Ils avaient pour mission d'aider au renseignement et d'opérer la surveillance par voie aérienne.

Plus tard, le 16 octobre 2015, Paul Biya reçoit en audience le général David Rodriguez, commandant de l'US Africa Command (commandement américain en Afrique) dans le cadre de l'annonce des trois cents militaires américains signalés ci-dessus. Cette rencontre placée sous le signe de la consolidation du soutien américain au Cameroun a permis au général américain de réaffirmer la détermination des États-Unis à œuvrer aux côtés du Cameroun dans la lutte contre Boko Haram et de saluer ainsi le courage et le professionnalisme des forces de défense et de sécurité camerounaises engagées dans la lutte contre le groupe terroriste¹³. Sur le plan matériel, les USA ont, entre autres, offert deux avions C-208 CESSNA à l'armée camerounaise. En 2019, l'aide américaine est réduite, car la poursuite des événements sur le terrain est entachée par la question des droits de l'homme qui divise. Le gouvernement américain décide de réduire de 17 millions de dollars, le budget de l'aide militaire et sécuritaire attribuée au Cameroun pour marquer sa désapprobation à l'égard des violations des droits de l'homme pour lesquelles l'armée camerounaise est indexée¹⁴.

B. Les trajectoires de la légitimation par la diplomatie à l'échelle régionale et sous régionale

1. Les sommets des chefs d'État de la Commission du Bassin du Lac Tchad et du Bénin

Créée en 1962, la CBLT avait pour mission inscrite dans son mandat de promouvoir l'intégration régionale, la préservation de la paix et de la sécurité et la prévention et la résolution des conflits dans la région. C'est à donc à ce titre que les pays membres se mobilisent autour de la table des discussions chaque fois l'occasion s'impose pour décider de l'orientation et de la direction des politiques de sécurité à implémenter pour que règne la paix et la sécurité dans cet espace. Et donc, la création de la Force multinationale de sécurité, en 1994, est l'une des pierres angulaires du processus de sécurisation du bassin.

Le 7 octobre 2014, Issoufou Mahamadou, le président de la République du Niger et président en exercice de la commission du bassin du lac Tchad (CBLT), présidera au palais des congrès de Niamey, les travaux du sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernements des pays membres de la commission du bassin du lac Tchad (CBLT) et du Bénin. Ce sommet se tenait en présence de ses homologues les présidents Idriss Deby Itno de la République du Tchad, Goodluck Ebele Jonathan de la République fédérale du Nigeria, Thomas Yayi Boni de la République du Bénin, du ministre de la Défense de la République du Cameroun, représentant le président, Paul Biya et de M. Sanusi Imran Abdoulahi, secrétaire exécutif de la CBLT. Il s'agissait pour ces chefs d'État, de prendre des mesures communes dans le cadre de la lutte contre Boko Haram qui sévit dans la région afin de « rétablir la paix et la sécurité dans le bassin du lac Tchad¹⁵ ».

Après avoir été représenté par le ministre de la Défense du Cameroun à Niamey, le président Paul Biya se fera représenté une fois de plus dans la capitale tchadienne dans le cadre du sommet de haute facture stratégique¹⁶ de la commission du bassin du lac Tchad et du Bénin du 29 novembre 2018 tenu à Ndjamena. Ce sommet est spécial, car il était question pour ces pays, au regard de la métamorphose de la menace sur le théâtre des opérations et de l'amplification de sa capacité de nuisance, de modifier l'approche, ou mieux, de revoir la stratégie de lutte contre Boko Haram¹⁷.

Lors du sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la CBLT et du Bénin du 15 décembre 2018 tenu à Abuja, ces derniers ont décidé d'accélérer « le processus de mise en œuvre de la stratégie régionale de stabilisation des zones du bassin du lac Tchad affectées par la crise de Boko Haram¹⁸ ».

À cette réunion, sans oublier la réitération de l'aide internationale à l'endroit de la CBLT/FMM¹⁹, les dirigeants de la région ont tenu à reconnaître le rôle important joué par les chefs traditionnels ou les leaders communautaires dans le cadre de la lutte contre Boko Haram. Pour les chefs d'État, il était impérieux de recommander aux acteurs opérationnels de recourir à leur soutien dans le cadre de ladite lutte²⁰.

2. Les déclarations, les réunions régionales et leurs résolutions

La gestion du phénomène Boko Haram est alimentée ou inspirée par des déclarations issues des réunions régionales dont l'objectif est de réguler la conduite des acteurs sur le théâtre des opérations. Alors que ces instruments recherchent une certaine compatibilité et efficacité pour garantir l'efficacité et la pertinence des choix stratégiques, ils permettent non seulement de signifier l'état de guerre par le biais d'une déclaration de guerre (a), de rappeler des engagements pris dans le cadre des réunions régionales (b) et de marteler la posture stratégique régionale face au phénomène par le biais des résolutions(c).

a. La déclaration de guerre de Paul Biya

Afin de ne pas brouiller la ligne entre état de paix et état de guerre au Cameroun, le président Paul Biya saisit la tribune offerte lors du sommet de Paris pour déclarer la guerre à Boko Haram. Si dans le temps, cette commodité relevait des situations interétatiques, le contexte actuel offre à cette pratique une valeur peu ou prou symbolique de légitimation et de justification d'un état ou d'une situation d'officialisation de la violence légitime à l'encontre d'un ennemi identifié et connu.

b. Les réunions techniques régionales sur la lutte contre Boko Haram

Il s'agit des rencontres organisées entre les ministres des Affaires étrangères et de la Défense ou de la réunion des experts sur la FMM.

Au plan technique le Cameroun a assisté à d'importantes rencontres sur Boko Haram où se discutait de l'opérationnalisation de la lutte contre la secte. Le 14 octobre 2014, les ministres des Affaires étrangères et de la Défense des pays membres de la CBLT et du Bénin se sont retrouvés avant-hier à Abuja au Nigeria pour planter le décor d'un cadre juridique de lutte contre la secte. Au fond, il s'agissait de proposer un projet de résolution à soumettre à l'Union africaine (UA) et au Conseil de sécurité des Nations unies, à l'effet de la mise en place d'un cadre juridique approprié dans la lutte contre Boko Haram. Organisée après le sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la commission du bassin du lac Tchad (CBLT) tenu une semaine plutôt soit le 7 octobre 2014 à Niamey au Niger. Ladite réunion s'est déroulée pour le compte du Cameroun, en présence du ministre des Relations extérieures de l'époque, Pierre Moukoko Mbonjo et du ministre délégué à la présidence, chargé de la Défense de l'époque, Edgard Alain Mebe Ngo'o.

Pour marquer plus d'empreinte sur le théâtre des opérations, le Cameroun organisera la rencontre des experts sur l'élaboration des documents opérationnels de la FMM les 5, 6 et 7 février 2015 au palais des congrès de Yaoundé. Cette réunion a également vu la participation des « experts et responsables d'autres organisations régionales africaines et de partenaires bilatéraux et multilatéraux, notamment la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), les Nations unies, l'Union européenne (UE) et l'Organisation de la Coopération islamique (OCI)[21](#) ».

c. Les résolutions des réunions concernant Boko Haram au conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine

Elles sont contenues dans les conclusions des réunions du conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. De la kyrielle de réunions qui existent, le choix sera porté principalement ici sur les 436ème, 489ème et 639ème réunions du Conseil de paix et de sécurité (CPS) tenues respectivement les 23 mai 2014, 3 mars 2015 et 29 novembre 2016 à Addis Abeba en Éthiopie.

Le 23 mai 2014, tout juste après la déclaration de guerre du président camerounais à la

secte, Addis Abeba, par le biais du conseil de paix et de sécurité, organise sa 436ème sur l'adoption d'une décision portant sur le suivi des activités terroristes de Jama'atu AhlusSunna Lidda'Awati Wal Jihad, communément connu sous le nom de Boko Haram. Cette réunion aura permis au conseil de condamner avec la dernière énergie les « attaques odieuses y compris contre des écoles, universités, marchés et lieux de culte, perpétrées par Boko Haram au cours des dernières années, tuant des centaines de personnes, blessant nombre d'autres et causant d'importants déplacements de populations aussi bien dans les zones affectées au Nigeria que vers les pays voisins²² ».

Quatre points ont marqué l'ordre du jour et ont constitué l'architecture de la 489ème réunion tenue le 3 mars 2015 sur les efforts régionaux et internationaux déployés dans le cadre de la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram et sur la voie à suivre. Il s'agira des points concernant, l'évolution de la situation sur le terrain, l'élaboration du concept d'opérations de la FMM et d'autres documents connexes, les développements internationaux pertinents et les observations²³.

La 639ème réunion, tenue le 29 novembre 2016 à Addis Abeba reste dans la même longueur d'onde que les précédentes réunions sur Boko Haram. Ses fondements s'appuieront sur un ensemble de communications faites par : la commission sur les efforts régionaux et internationaux de lutte contre le groupe terroriste Boko Haram, le commandant de la force multinationale mixte (FMM) sur la situation sécuritaire dans le bassin du lac Tchad et les opérations de la FMM contre Boko Haram, les représentants du Cameroun, de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les représentants des Nations unies et les représentants de l'Union européenne (UE)²⁴. L'objectif était simplement de se féliciter des progrès réalisés, de rappeler les principes d'action généraux à l'ensemble des états membres, de condamner les actes posés par la secte et d'insister sur l'urgence d'une mobilisation plus accrue²⁵.

II. Bâtir un paravent juridique pour légitimer l'emploi de la force

Le dispositif normatif camerounais de lutte contre Boko Haram ne prend pas uniquement en compte les éléments nationaux d'encadrement de la pratique militaire. Il s'appuie et s'inspire de l'arsenal juridique et référentiel international, régional et sous régional. Il est mis en œuvre par l'activité diplomatique dont l'optique, dans le cas d'espèce, est de faire mention de l'effectivité du respect des normes et des principes internationaux de lutte contre le terrorisme. La lutte contre Boko Haram s'arc-boute sur les principes classiques organisant la défense nationale au Cameroun (A), sur les priorités stratégiques de la défense nationale de ce pays (B) et sur un ensemble d'éléments doctrinaux encadrant le processus de lutte contre la secte (C).

A. Les principes classiques organisant la défense nationale

Les principes classiques organisant la défense nationale du Cameroun se trouvent dans

la plupart des textes régissant la vie politique et constitutionnelle nationale. Il existe quatre principes classiques de la défense nationale au Cameroun : le principe de l'universalité de la défense nationale (1), le principe de la permanence de la défense nationale (2), le principe de l'unicité de la défense et le principe de la déconcentration de la défense nationale (3).

1. Le principe de l'universalité de la défense nationale

L'universalité de la défense symbolise sa globalité dans ses principes, son approche, sa mission, ses moyens et sa finalité. Elle s'appuie sur le contexte pour se développer. Cela suppose qu'elle ne se réfère pas uniquement à une dimension locale ou nationale dans la déclinaison de ses principes et de ses modes d'action, car elle évolue dans un environnement complexe et dont les enchevêtrements d'un point à un autre, exigent une convergence principielle et opératoire pour répandre et répondre aux nécessités du bien commun. L'universalité de la défense est avant tout l'expression d'un modèle singulier qui contraint à embrasser la pratique internationale acceptée, reconnue et légitimée comme règle universelle²⁶. Elle ne s'oppose pas à l'identité nationale, mais au contraire, l'intègre dans la généralité intégrale afin qu'au-delà de sa singularité, elle trouve un humus fécond à son assimilation axiologique. Elle symbolise que la défense nationale camerounaise s'homogénéise ou s'uniformise avec les grands principes d'organisation de la défense par rapport au contexte, aux missions et aux principes, mais aussi aux logiques géopolitiques. L'idée de l'universalité de la défense nationale est admise dans les débats contemporains.

2. Le principe de la permanence de la défense nationale

Si ce principe, comme les autres, n'est pas explicitement mentionné dans le texte organisant la défense au Cameroun, on peut le percevoir dans l'esprit de la loi n° 67/LF/9 du 12 juin 1967 portant organisation générale de la défense. En martelant que la défense nationale vise à assurer « en tout temps et toutes circonstances et contre toutes les formes d'agressions, la sécurité et l'intégrité du territoire, ainsi que de la vie des populations », cette loi exprime le caractère permanent de la défense et l'érige ainsi comme fondement, comme principe.

Le principe de la permanence de la défense nationale au Cameroun réactualise la perception et la compréhension de ladite notion dans les schèmes et les référentiels de la communauté stratégique et des destinataires du dividende sécuritaire ou de défense. Autrefois perçue comme une activité épisodique essentiellement liée à l'occurrence de la guerre, la défense aujourd'hui s'opère en continu et sans interruption. Son offre de sécurité est permanente.

En tant qu'instrument de maîtrise et de protection de l'information stratégique pertinente pour tout acteur, l'IE ne s'adresse pas uniquement aux entreprises, mais a pour finalité la compétitivité de l'économie et de la sécurité de l'État²⁷. On peut la résumer en trois parties corrélées à savoir la protection et la capitalisation de l'information, la veille et le lobbying.²⁸

L'effectivité de la permanence de la défense en ce XXIème siècle au Cameroun résidera dans la capacité de l'élite sécuritaire gouvernante à communiquer et à s'affranchir des perceptions anachroniques du mutisme des organes de défense souvent brandi dans ce pays²⁹. La logique de reddition saura donc être présente dans la pratique pour mobiliser l'ensemble de la nation dans ce rôle d'information.

Assurer la permanence de la défense c'est être prêt à tout moment à agir en cas de menace et aussi, être capable d'anticiper, de prévenir ou de contenir efficacement ladite menace. Pour le faire, il faut créer des automatismes stratégiques et opérationnels, matériels et immatériels qui prédisposent une force ou une armée à réagir avec efficacité, professionnalisme et conviction. Cela suppose que l'état-major dispose de l'information pertinente pour coordonner, évaluer et disposer convenablement les troupes sur les théâtres des opérations. C'est à ce niveau que l'intelligence économique et stratégique (IES) joue un rôle fondamental. En cette décennie, l'IES s'impose comme arme de défense pour les armées. Elle aide à fournir « des renseignements opportuns, perspicaces, objectifs et pertinents³⁰ ». Et, une armée comme le Cameroun est plus que jamais, au regard de la situation sécuritaire qui prévaut et de la disposition des menaces en son sein et dans son pourtour, appelée à s'y investir avec la dernière énergie.

3. Les principes de l'unité et de la déconcentration de la défense nationale

Les principes de l'unité et de la déconcentration de la défense nationale mettent en exergue la centralité et l'autorité du chef de l'Etat dans la prise des décisions stratégiques pour la nation. Ils étendent cette capacité du chef dans la définition des missions des armées, dans la détermination des moyens à mobiliser et dans la désignation des responsables de la communauté de défense de la nation³¹. S'il est admis que la souveraineté nationale appartient au peuple camerounais qui l'exerce, soit par l'intermédiaire du président de la République et des membres du Parlement, soit par voie référendaire³², il est impossible de s'en attribuer unilatéralement et individuellement la charge.

Au Cameroun, l'exercice de la défense nationale est délégué au président de la République par le peuple dont il tient la légitimité. À ce titre, il s'appuie sur le ministre délégué à la présidence chargé de la défense et le chef d'état-major des armées. Par ces attributs, il est l'« élu de la Nation tout entière, il incarne l'unité nationale ; il définit la politique de la nation ; il veille au respect de la Constitution ; il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ; il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, de la permanence et de la continuité de l'État, du respect des traités et accords internationaux³³ ». C'est lui le chef des forces armées³⁴.

B. Les priorités stratégiques de la défense nationale au Cameroun

Il s'agit des engagements intenses, clairs, immédiats et urgents qui s'imposent à la communauté stratégique nationale et aux citoyens dans l'ensemble³⁵. Exprimées en

fonction de l'actualité politique et sécuritaire prévalant dans le pays, les priorités stratégiques de la défense nationale au Cameroun sont : la préservation de l'unité nationale (1), la loyauté envers l'Etat et la nation (2) et la défense de l'intégrité territoriale ou la légitime défense de l'Etat (3).

1. La préservation de l'unité nationale

L'unité nationale est fondamentalement une question historique au Cameroun. Sa matérialisation retrace l'histoire politique et constitutionnelle de ce pays dont elle constitue le socle. Tout part du 20 mai 1972. Ce jour, la République fédérale devient la République Unie du Cameroun. À la faveur d'un référendum portant sur la réunification des Cameroun sous domination britannique (Cameroun oriental) et française (Cameroun occidental), les Camerounais affirment leur volonté de vivre en dehors du fédéralisme pour faire désormais place à un seul État : l'État Unitaire du Cameroun. Toutes les quatre assemblées qui existaient ont été dissoutes en une seule. L'État central pouvait ainsi opérer en toute légitimité sur l'ensemble du territoire autrefois subdivisé en territoire anglophone et francophone.

De même, les symboles et emblèmes nationaux ont été modifiés pour marquer et consacrer la nouvelle forme de l'État. Le drapeau national arborera aussitôt une seule étoile. Au lieu de deux étoiles sur la bande verte comme auparavant, une seule étoile sera estampillée sur la bande rouge comme symbole de l'unité nationale. Le 20 mai deviendra ainsi la date officielle de célébration de l'unité nationale au Cameroun³⁶. D'où l'inscription de ce principe comme une valeur et comme priorité stratégique pour la défense nationale du pays.

Chaque année, un thème est consacré pour sa célébration. Et l'armée en particulier se charge de vulgariser cette logique à travers son magazine Honneur et Fidélité qui paraît régulièrement les 20 mai. Pour l'armée camerounaise, la promotion de l'unité nationale est un devoir citoyen. Elle considère que sa relation avec le peuple se construit autour de la complémentarité. Bâtit elle-même sous le modèle armée-nation, elle se veut au service de la population et ne soumet guère celle-ci à son service.

L'unité nationale concerne tous les Camerounais sans exception. Elle doit être en permanence protégée et ravivée, célébrée et gravée dans les mémoires. C'est elle qui rappelle le devoir de mémoire de l'État et des individus dans l'État. Elle consacre l'adhésion populaire au projet politique fédérateur, sacralise la centralité de l'État et transcende les divisions ethnorégionales en supplantant les micronationalités au profit de la citoyenneté. En effet, l'unité nationale s'oppose aux discours politiques promouvant la division fédéraliste,

« la lutte des classes, et plus actuel, le communautarisme c'est-à-dire l'organisation d'une société en communautés fondées sur la religion ou l'origine³⁷ ». Elle consacre l'harmonie dans un État indivisible et inséparable rejetant ainsi le séparatisme ou le sécessionnisme. C'est dans la diversité qu'elle exprime et valorise mieux sa spécificité,

sa valeur et son essence³⁸. Elle n'est mesurable en termes de profondeur que dans la difficulté et l'épreuve.

2. La loyauté envers l'État et la nation

Envers qui et envers quoi faut-il être loyal ? Ce principe est le trait d'union des priorités stratégiques du Cameroun. La légitimation de la lutte contre Boko Haram fonde sa justesse et sa rectitude dans le principe de la loyauté. La loyauté envers l'État, les institutions et la population. Entendue comme la fidélité aux engagements pris, la loyauté, au-delà d'être un principe, s'inscrit progressivement comme une vertu morale ou une aptitude intrinsèque et psychologique dont la résultante régule les relations interpersonnelles et stimule la confiance dans la société. Principe d'ordre et de stabilité, elle s'affirme comme un étang contenant des règles communes, des obligations morales, écrites ou pas, mais toujours acceptées. Elle fonde son ancrage sur un ensemble de conventions, de considérations et d'injonctions structurelles qui l'éloignent de sa perception préjudicielle de « simple registre éthique et subjectif³⁹ ».

En tant que fidélité aux engagements pris, la loyauté des forces de défense camerounaise est matérialisée et promue dans la devise

« Honneur et Fidélité » chère à celle-ci et dont les origines sont tirées des modèles européens : la Suisse notamment. D'ailleurs, le célèbre magazine de ces forces de défense en porte le nom et, chaque 20 mai, il propose une édition spéciale dont la ligne éditoriale, depuis sa création, promeut l'unité nationale, le dialogue civilo-militaire et le développement citoyen. Fidèles à leur devoir de protection des populations, de sûreté nationale et de respect de l'autorité politique et administrative, les forces de défense et de sécurité camerounaises restent attachées à leurs devoirs et affections, mais aussi à leur propre endurance. La lutte contre Boko Haram aura servi de terrain fertile à la manifestation plus ou moins effective de ladite loyauté. Depuis le début de la lutte contre ladite secte, la loyauté des forces de défense camerounaises et des autres des pays voisins est mise à rude épreuve au regard des récits portant sur les abus relatifs aux droits de l'homme, sur les cas de désertion et même d'intégration des rangs de Boko Haram ou encore sur la question de l'entretien, par certains militaires, des circuits de criminalité à l'extrême-nord Cameroun.

Principe moral de la conduite des troupes, la loyauté, symbole d'honneur, de fidélité et d'obéissance, est la marque et l'approbation du sacrifice pour le militaire lui commandant de renoncer à lui-même⁴⁰. Elle est le respect de la probité dans l'action et s'identifie en principe dans les faits et dans les textes. Pour les forces de défense camerounaises, la loyauté est la matérialisation du dévouement, de l'honneur et de la fidélité⁴¹. Pour elles, être loyal c'est agir avec honneur et fidélité en tout lieu, en tout temps, et en toute circonstance tout en respectant l'adversaire malgré la volonté de gagner au péril de leur propre vie s'il le faut⁴². A cet effet, elle leur oblige à veiller en permanence sur les populations, les frontières, à faire preuve de professionnalisme et à rester attaché à la consolidation de la cohésion nationale, de l'unité nationale et du vivre-ensemble. Elle booste l'intégrité des militaires dans l'accomplissement de leur

tâche et exalte leur confiance, leur courage, leur force et leur conviction dans l'exercice de leur mission. La loyauté est le signe de l'attachement à des valeurs républicaines et de l'engagement à la défense de l'intégrité territoriale.

3. La défense de l'intégrité territoriale et la légitime défense

Contre l'envahissement de Boko Haram et concilier les aspirations de l'Etat du Cameroun et du peuple dans son entièreté passe par la promotion et la préservation de l'intégrité territoriale. Dans le cadre de la lutte contre ladite secte, l'atteinte à l'intégrité territoriale est manifeste. Principe fondamental de promotion des droits de l'homme, ce principe est un instrument de promotion de l'homme. Pour marquer l'effectivité de ce principe et garantir que les communautés disposent légitimement de leurs villages et espaces de vie, tout en disposant d'une large autonomie dans le choix de leurs mouvements à l'extrême nord, les forces de défense mobilisées.

C. Les éléments doctrinaux de la lutte

Protéger les frontières, résister à une invasion ennemie et faire contribuer les populations constituent le fil d'Ariane de la doctrine de défense nationale au Cameroun. La défense ferme du territoire, la résistance dynamique au plan local et la défense populaire, constituent les principaux éléments doctrinaux de la défense nationale au Cameroun. S'ils ne sont pas concrètement inscrits dans un document officiel, ils reflètent les référentiels ou les jalons sur lesquels repose l'attachement à la défense du territoire. Défendre fermement le territoire renvoie à la protection des frontières. Cela exige que l'Etat soit présent à ce niveau. Aujourd'hui dans le Mayo Tsanaga à l'extrême nord du Cameroun, cette présence est fortement attendue. La complexité des menaces auxquelles fait face le Cameroun l'oblige à travailler davantage la disposition de ses forces sur le théâtre des opérations pour garantir l'effectivité de la présence de l'Etat. Cela reste et demeure extrêmement difficile à réaliser.

Cette présence est la condition fondamentale du succès de la résistance dynamique au plan local. Cela veut dire que cette présence permet de contenir rapidement les menaces internes dans le pays. Avec les prises d'otages dans trois régions du pays, Boko Haram à l'extrême nord et les séparatistes dans les deux régions du nord-ouest et du sud-ouest, cette résistance est plus que voulue. De toute manière, ces éléments doctrinaux trouvent un trait d'union dans le principe de la défense populaire. Pour que ces éléments soient un succès réel, le peuple dans son ensemble doit adhérer aux logiques stratégiques de la défense du territoire. Pour cela, il faut un minimum de légitimité et de confiance, de gouvernance et de stabilité dans le pays pour que le sentiment de sécurité soit effectif dans les cœurs et les esprits du peuple. La défense populaire ne trouve son plein-emploi que dans une situation où la bataille de la méfiance entre l'Etat et la population est remportée et a donné lieu la victoire de la confiance. Celle-ci symbolise la reconnaissance des efforts de l'Etat par le peuple. Au plan strictement juridique, la légitimité du Cameroun ne s'est pas uniquement construite localement. Pour jouir pleinement de son recours à la force même si celle-ci lui est fondamentalement et originellement reconnue en tant qu'entité du concert des

nations le Cameroun s'est doté au plan national, de la loi antiterroriste nationale. Au-delà de ses frontières, le pays a consenti aux principes de la stratégie antiterroriste mondiale dont les axes principaux visent à éliminer les conditions propices au terrorisme, à prévenir et lutter contre le terrorisme et à renforcer les moyens de lutte contre le terrorisme tout en promouvant la garantie des droits de l'homme. Au niveau régional, ce sont les préceptes de la stratégie sous régionale de stabilisation du bassin du lac Tchad qui font partie des éléments légitimant l'action du Cameroun dans cette lutte.

À ce jour, l'extrémisme violent maintient le cap dans la sous-région et renaît peu à peu de ses cendres. Alors que les États affectés bénéficient du soutien international, et ce, à toutes les échelles, ils n'arrivent toujours pas à en découdre finalement et définitivement avec la secte. La lutte contre Boko Haram est certainement à l'un de ses moments les plus critiques et demande davantage d'attention et de vigilance des acteurs qui l'affrontent militairement. La posture et la profondeur stratégiques de la communauté régionale, sous régionale et nationale doit être recadrée afin que celles-ci décèlent rapidement les stratégies de domination qui s'opèrent et se confortent dans le cadre des sommets et des rencontres internationales ou régionales en menant des contre-stratégies offensives en sa faveur.

Cette quête permanente de légitimité a une profonde faiblesse. Il est impensable que la France ou les USA appellent leurs partenaires pour élaborer ensemble leur stratégie de lutte contre les menaces à leur intégrité ou territorialité. Même si cela se joue à l'échelle régionale, ils ont accès bilatéralement à ces pays avec un niveau de pénétration inquiétant du milieu de la défense et de la sécurité. Pour la France et les USA, les partenaires seront appelés uniquement pour harmoniser la stratégie régionale, mais seules leurs empreintes marqueront le sceau du contenu de ladite stratégie. Cette méthode aurait eu tout son pesant d'or si la CBLT elle-même, initia la rencontre qui déclencha tout le processus. Malheureusement, « pour le bien de la sous-région », cette présence d'esprit ô combien fondamentale est venue de la France. En vérité, « les sommets internationaux apparaissent aussi comme la consécration de la puissance de certains États, qui dominent les autres membres de la Communauté internationale auxquels ils imposent leur propre vision des relations internationales⁴³ ». Le cadre politique et diplomatique de la lutte contre Boko Haram ne saurait en être différent.

* *

L'activité diplomatique camerounaise aura permis à ce pays de bénéficier de la participation de la communauté internationale, régionale et sous régionale à l'élaboration des stratégies et des plans de lutte contre la secte à toutes ces échelles. Aussi, aura-t-elle offert l'occasion de mesurer l'impact et l'étendue de sa capacité de

nuisance et de protection sur le théâtre des opérations. De Paris à Yaoundé, en passant par Addis Abeba, Niamey, Ndjamena et Lagos, le Cameroun a déployé ses efforts pour participer et surtout construire le consensus entre ses pairs et lui dans la lutte contre le phénomène.

Cependant, la diplomatie des sommets sonne comme une nouvelle contrainte à corps et à âme à durée indéterminée pour la sous-région et le Cameroun. Évoluer dans le concert des mondes ne signifiera jamais, pour une nation évoluée, de faire l'éventaire de sa faiblesse devant un alter ego avec qui, il ne partage aucun dividende symbolique parce que celui-ci croit naïvement à l'amitié comme valeur de gouvernement. Si les sommets ont effectivement permis au Cameroun d'harmoniser sa stratégie nationale de lutte contre Boko Haram à celle de la communauté internationale, régionale et sous régionale, elles ont offert l'opportunité aux puissances d'asseoir leur domination sur les États de la région. Qu'il s'agisse de la diplomatie des sommets internationaux (Élysée) ou régionaux (chefs d'État de la CBLT), dans le cadre de la lutte contre Boko Haram, leur téléologie est biaisée dès le départ à cause des États frappés par le phénomène qui n'arrivaient pas avant le sommet de Paris, à se mettre en phase pour affronter la secte. Cette faiblesse stratégique a été l'opportunité pour la communauté internationale de s'intégrer dans le squelette de l'activité d'endiguement du phénomène.

Quoi qu'il en soit pour le Cameroun, l'enjeu principal de la mobilisation internationale et de son intense activité diplomatique dans le cadre de la lutte contre Boko Haram était de légitimer ses initiatives internes. Il lui fallait s'assurer de l'assentiment général international en termes de référentiels, de valeurs et de normes. Aussi cherchait-il à pourvoir fermement l'assurance de protéger le bien et l'intérêt communs et à produire ainsi, du consensus⁴⁴. Cette logique a structuré sa démarche dans la production des normes régissant la lutte contre le phénomène au Cameroun.

Bibliographie

-BIEULEU Victorin Hameni, La politique de défense et de sécurité nationale au Cameroun, Paris, l'Harmattan, 2012, 522 pages.

-« Boko Haram soupçonné d'une attaque contre une usine chinoise au Cameroun », www.lemondeAfrique.fr, visité le 18 mai 2015 à 02h 33min.

-CAKPO Hermann, « Les 7 lois de la gestion des priorités et du temps », in <https://www.journaldunet.com/management/expert/52876/les-7-lois-de-la-gestion-des-priorites-et-du-temps.shtml>, visité le 15 août 2019 à 13h 23min.

-CHAHED Nadia, « Lutte contre le terrorisme: réunion de haut niveau jeudi à N'Djamena », in Afrique, 29 novembre 2018.

-CHARLES François, « Les trois piliers de l'intelligence économique au service de la défense nationale », in stratégie, 21 octobre 2011, http://novial.overblog.com_, visité le 13 août 2019 à 16h 30min.

-DREVILLON Hervé, « Le Sens de l'honneur », in www.irsem.fr, visité le 10 septembre 2019 à 10h 20min.

-Honneur et Fidélité, Unité dans la diversité au service de l'émergence, 20 mai 2019.

-Ici Niger, « Les dirigeants de la CBLT ont renouvelé leur détermination à lutter contre Boko Haram », in Agence Nationale De Presse, 16 décembre 2018.

-Investir Cameroun, « La Chine fait don de 4,5 milliards FCFA à l'armée camerounaise », in www.investircameroun.com_, visité le 27 mai 2019 à 14h 36min.

-KOUASSI Carole, « Cameroun - Boko Haram : financement de 6,21 millions de dollars du Japon », in www.africanews.fr, visité le 05 juillet 2019 à 13h 10min.

-La Constitution de la République du Cameroun du 18 janvier 1996.

-LAROCHE Josepha (dir), La loyauté dans les relations internationales, Paris, L'harmattan, 2011.

-LE DIM Lawan, « Tenue samedi à Abuja du sommet de la CBLT en présence du Président Issoufou Mahamadou », in Agence Nigérienne de Presse, 16 décembre 2018.

-MBELLE Olivier, « Guerre contre Boko Haram : la Russie s'invite aux combats », in Le Courrier, 11 février 2015.

-NJAKO Floribert, « Le défilé du 20 mai dans le renforcement du lien entre l'armée et la nation », in Honneur Et Fidélité, Armée et nation : ensemble pour consolider la paix et développement, 20 mai 2008, pp 32-33.

-NKALWO Joseph Lea, Interview publiée dans Sputnik le 11 février 2019 à 12h 58min.

-NOIROT Thomas, « Cameroun : un soutien constant de la France », www.survie.fr, visité le 24 mai 2019 à 12h20min.

-POWELTON Frédéric, « Cameroun : Soutien militaire de l'Allemagne contre Boko Haram », in Sahel intelligence, 20 novembre 2014.

-Présidence de la République du Cameroun, « Lutte contre Boko Haram : les Etats-Unis aux côtés du Cameroun », in www.prc.cm, visité le 27 mai 2015 à 11h 57min.

-President of the United States, National strategy for homeland security, Office of

Homeland Security, july 2002, pp 15-21.

-RFI, « Lutte contre Boko Haram: les pays du lac Tchad veulent revoir leur stratégie », in www.rfi.fr, visité le 30 novembre 2018.

-SUREAU Delphine, « Comment la chine fait face à la menace Boko Haram », in www.rfi.fr, visité le 27 mai 2017 à 14h 01min.

-TANDONNET Maxime, « Petite histoire de l'unité nationale », in le www.lefigaro.fr, visité le 16 mai 2019 à 11h 37min.

-USA, National Intelligence Strategy, Strategic Environnement, 2019.

-WAHNICH Sophie. « L'universalité au risque de la singularité », in *Espaces Temps*, 57-58, 1995. France : contrôle d'identités. Lectures du « modèle républicain, p. 16-25.

-ZAKARIA Seini Seydou, « Sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernements des pays membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et du Bénin : Front commun contre le terrorisme », in *Le Sahel*, 08 octobre 2014.

Communiqués officiels

-Communiqué de la 436ème réunion du Conseil de Paix et de Sécurité, Addis Abeba, Éthiopie, 23 mai 2014.

-Communiqué de la 489ème réunion sur les efforts régionaux et internationaux déployés dans le cadre de la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram et sur la voie à suivre, Conseil de paix et de sécurité, Addis Abeba, Éthiopie 3 mars 2015.

-Communiqué de la 639ème réunion du Conseil de paix et de sécurité, Addis Abeba, Éthiopie, 29 novembre 2016.

-Communiqué final réunion d'experts sur l'élaboration des documents opérationnels pour la force multinationale mixte (FMM) des Etats membres de la commission du bassin du lac Tchad et du Benin pour la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram, Yaoundé, Cameroun, 05-07 février 2015.

Entretiens

-Entretien avec des officiers de gendarmerie au Cameroun réalisé le 08 septembre 2019 à Yaoundé.

-Focus group avec des officiers de l'armée de terre au Cameroun réalisé le 10 septembre 2019 à Yaoundé.

1 Pour François THUAL, la géopolitique est plus qu'une méthode, une technique d'investigation, une technique de lecture des faits. Elle est mobilisable chaque fois qu'il y a tension, conflit, guerre, négociation et crise car, elle répond aux questions suivantes : Qui veut quoi ? Avec qui ? Comment ? Et pourquoi ? A ce titre, elle identifie les acteurs, analyse leurs motivations, décrit leurs intentions, repère les alliances en gestation, ou, au contraire, les alliances en voie de déconstruction, quel que soit l'échelle.

2 François THUAL, Méthodes de la géopolitique : apprendre à déchiffrer l'actualité, Paris, Ellipses, 1996.

3 Bertrand BADIE, Guillaume DEVIN, Le multilatéralisme : nouvelle forme de l'action internationale, Paris, La Découverte, 2007, p. 76.

4 Conclusions de la réunion des ministres des affaires étrangères du Bénin, du Cameroun, du Tchad, du Niger et du Nigeria du 23 septembre 2014 sur le phénomène Boko Haram.

5 Thomas NOIROT, « Cameroun : un soutien constant de la France », www.surve.fr, visité le 24 mai 2019 à 12h20min.

6 Frédéric POWELTON, « Cameroun : Soutien militaire de l'Allemagne contre Boko Haram », in *sahel intelligence*, 20 novembre 2014.

7 Olivier MBELLE, « Guerre contre Boko Haram : la Russie s'invite aux combats », in *Le Courrier*, 11 février 2015.

8 *ibid.*

9 Lire : « Boko Haram soupçonné d'une attaque contre une usine chinoise au Cameroun », www.LemondeAfrique.fr, visité le 18 mai 2015 à 02h 33min.

10 Delphine SUREAU, « Comment la Chine fait face à la menace Boko Haram », in www.rfi.fr, visité le 27 mai 2017 à 14h 01min.

11 Investir Cameroun, « La Chine fait don de 4,5 milliards FCFA à l'armée camerounaise », in www.investircameroun.com, visité le 27 mai 2019 à 14h 36min.

[12](#)Carole KOUASSI, « Cameroun - Boko Haram : financement de 6,21 millions de dollars du Japon », in www.africanews.fr,_visité le 05 juillet 2019 à 13h 10min.

[13](#)Présidence de la République du Cameroun, « Lutte contre Boko Haram : les Etats-Unis aux côtés du Cameroun », in www.prc.cm,_visité le 27 mai 2015 à 11h 57min.

[14](#)Joseph Lea NKALWO, Interview publiée dans Sputnik le 11 février 2019 à 12h 58min.

[15](#)Seini Seydou Zakaria « Sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernements des pays membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et du Bénin : Front commun contre le terrorisme », in Le Sahel, 8 octobre 2014.

[16](#)Nadia CHAHED, « Lutte contre le terrorisme: réunion de haut niveau jeudi à N'Djamena », in Afrique, 29 novembre 2018.

[17](#) RFI, « Lutte contre Boko Haram: les pays du lac Tchad veulent revoir leur stratégie », in www.rfi.fr,_visité le 30 novembre 2018.

[18](#)Ici Niger, « Les dirigeants de la CBLT ont renouvelé leur détermination à lutter contre Boko Haram », in Agence Nationale De Presse, 16 décembre 2018.

[19](#)Commission du bassin du lac Tchad/Force Mixte Multinationale.

[20](#)Lawan LE DIM, « Tenue samedi à Abuja du sommet de la CBLT en présence du Président Issoufou Mahamadou », in Agence Nigérienne de Presse, 16 décembre 2018.

[21](#)Communiqué final réunion d'experts sur l'élaboration des documents opérationnels pour la force multinationale mixte (FMM) des Etats membres de la commission du bassin du lac Tchad et du Benin pour la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram, Yaoundé, Cameroun, 5-7 février 2015.

[22](#)Communiqué de la 436ème réunion du Conseil de paix et de sécurité, Addis Abeba, Éthiopie, 23 mai 2014.

[23](#)Communiqué de la 489ème réunion sur les efforts régionaux et internationaux déployés dans le cadre de la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram et sur la voie à suivre, Conseil de paix et de sécurité, Addis Abeba, Éthiopie 3 mars 2015.

[24](#) Communiqué de la 639^{ème} réunion du conseil de paix et de sécurité, Addis Abeba, Éthiopie, 29 novembre 2016.

[25](#) Ibid.

[26](#) Sophie WAHNICH, « L'universalité au risque de la singularité », in Espaces Temps, 57-58, 1995. France : contrôle d'identités. Lectures du « modèle républicain, p. 16-25.

[27](#) François CHARLES, « Les trois piliers de l'intelligence économique au service de la défense nationale », in stratégie, 21 octobre 2011, http://novial.overblog.com_, visité le 13 août 2019 à 16h 30min.

[28](#) Ibid.

[29](#) Lire President of the United States, National strategy for homeland security, Office of Homeland Security, July 2002, pp 15-21.

[30](#) USA, National Intelligence Strategy, Strategic Environnement, 2019.

[31](#) À ce propos il serait utile de lire le travail pionnier de : Victorin Hameni BIEULEU, La politique de défense et de sécurité nationale au Cameroun, Paris, l'Harmattan, 2012, 522 pages.

[32](#) Lire l'article 2 de la Constitution de la République du Cameroun du 18 janvier 1996.

[33](#) Article 5(2) de la Constitution de la République du Cameroun du 18 janvier 1996.

[34](#) Article 8(2) de la Constitution de la République du Cameroun du 18 janvier 1996.

[35](#) Se référer à Hermann CAKPO, « Les 7 lois de la gestion des priorités et du temps », in <https://www.journaldunet.com/management/expert/52876/les-7-lois-de-la-gestion-des-priorites-et-du-temps.shtml>, visité le 15 août 2019 à 13h 23 min.

[36](#) Floribert NJAKO, « Le défilé du 20 mai dans le renforcement du lien entre l'armée et la nation », in Honneur Et Fidélité, Armée et nation : ensemble pour consolider la paix et développement, 20 mai 2008, pp 32-33.

[37](#)Maxime TANDONNET, « Petite histoire de l'unité nationale », in le www.lefigaro.fr, visité le 16 mai 2019 à 11h 37min.

[38](#)Honneur et Fidélité, Unité dans la diversité au service de l'émergence, 20 mai 2019.

[39](#)Josepha LAROCHE (dir.), La loyauté dans les relations internationales, Paris, L'harmattan, 2011.

[40](#)Lire Hervé DREVILLON, « Le Sens de l'honneur », in www.irsem.fr, visité le 10 septembre 2019 à 10h 20min.

[41](#)Focus group avec des officiers de l'armée de terre au Cameroun réalisé le 10 septembre 2019 à Yaoundé.

[42](#)Entretien avec des officiers de gendarmerie au Cameroun réalisé le 8 septembre 2019 à Yaoundé.

[43](#)Philippe CHRESTIA, « Les sommets internationaux », *Etudes Internationales*, volume 31, Numéro 3, 2000, p. 443-474.

[44](#)Pascale LABORIER « Légitimité », in *Dictionnaire des politiques publiques*, 2010, p. 335-343.